

Les parents ont la parole



Les familles des résidents du Foyer de Combs la Ville « actives et solidaires »

Au cours d'une réunion organisée par la direction du foyer de Combs la Ville en 2004, une initiative a été prise par quelques parents des résidents de la structure, de créer un groupe d'échanges, de travail et de réflexions qui permet aux parents ou autres membres de la famille de se rencontrer, 4 fois dans l'année, un samedi matin, dans une salle prêtée par la mairie, afin d'évoquer différents points concernant la situation des résidents et de leur famille, et plus particulièrement :

- ▶ la politique du handicap ;
- ▶ des informations sur la politique nationale de l'APF et ses projets ;
- ▶ des informations sur le conseil départemental et la délégation départementale 77 ;
- ▶ les aspects juridiques liés au handicap (rente-survie, épargne-handicap, récupération de certains revenus d'assistance par l'État, retraite des personnes en situation de handicap, questions ayant trait à la protection juridique des résidents, etc.) ;
- ▶ le conseil de la vie sociale (CVS) dans les établissements pour adultes, dont la nouvelle réglementation APF tend à écarter les parents ;
- ▶ les aidants familiaux et professionnels ;
- ▶ la maison départementale du handicap (MDPH) ;
- ▶ les relations avec la direction et le personnel du foyer ;
- ▶ la vie des résidents au sein et hors du foyer ;
- ▶ des réflexions sur « l'après nous ».

Les 15 à 20 parents et familles qui travaillent dans ce groupe, dont nous-mêmes et nos épouses, ont en effet une préoccupation commune : « *Lorsque nous ne serons plus de ce monde, nos enfants bénéficieront-ils des meilleurs soins et conditions de vie possibles dans cette structure ou une autre, alors qu'il n'y aura éventuellement plus de famille pour s'assurer qu'ils sont heureux et ne manquent de rien ? Qui va aimer nos enfants quand nous ne serons plus là ?* »

Nous sommes certes conscients que certains résidents sont mieux « armés », mieux préparés que d'autres à une telle séparation, compte tenu des diversités qui existent, certains étant beaucoup moins handicapés que d'autres et pouvant mieux « se prendre en charge », mais nous partageons tous cette préoccupation de « l'après nous ».

Une fois par an, une synthèse de nos travaux est adressée à la direction du foyer. Le directeur, assisté de son adjointe reçoit ensuite trois représentants de notre groupe où de longs et fructueux échanges en ressortent.

Une façon fort sympathique et efficace pour la direction de mieux connaître les familles et leurs préoccupations et pour les secondes, d'être plus étroitement associées à l'organisation et à l'activité du foyer, de compléter le rôle du CVS où la présence des familles est trop réduite dans les structures pour adultes. Nous nous félicitons de l'excellent accueil qui nous est réservé dans un climat de transparence et de confiance.

Hubert Adolphe, Jean-Pierre Garnier